

Pris en otage, Haïti se meurt. Agissons maintenant

Tribune cosignée par des personnalités internationales et quelques chefs d'Etat (*)

EMBARGO : 1^{er} Janvier 2023

*Et surtout mon corps aussi bien que mon âme,
gardez-vous de vous croiser les bras
en l'attitude stérile du spectateur,
car la vie n'est pas un spectacle,
car une mer de douleurs n'est pas un proscenium,
car un homme qui crie n'est pas un ours qui danse.*

Aimé Césaire, Extrait du *Cahier d'un retour au pays natal* (1939).

Capturés dans les vallées autrefois foulées par Afarensis, ou depuis Zanzibar, Madagascar, Gorée, El Mina, Bimbia, Benguela, Luanda, Cabinda, des savanes et forêts, Ségou, Bénin, Sokoto, des rives du Congo ou de l'Oubangui, ou le long d'autres grands fleuves, Ogooué, Casamance, Niger, Sanaga, ayant quitté la cosmogonie qui les lie encore aujourd'hui à la mère de tous les continents, les Africains réduits en esclavage sont arrivés il y a des siècles dans les Amériques. Dans la pire migration forcée de tous les temps, la traite transatlantique des esclaves a emmené certains de ces hommes, femmes et enfants à Kiskeya, également connue sous le nom d'Hispaniola, l'île que se partagent aujourd'hui Haïti et la République dominicaine dans la mer des Caraïbes.

Terre immergée dans les traditions africaines, Haïti, la "Perle des Antilles" ou "Pays de montagnes" en langue taïno, est la nation où les esclaves noirs ont fait preuve de la plus grande résilience.

Le 14 août 1791 dans la forêt de Bois Caïman, le prêtre vaudou Dutty Boukman organise une cérémonie avec le soutien de la prêtresse Cécile Fatiman, une « mambo » qui accomplit des sacrifices. Lors de cette nuit orageuse mémorable, les participants réduits en esclavage ont juré solennellement que la servitude serait condamnée, prêtant serment de se battre ou de mourir. Ils obéiront plus tard aux ordres de Toussaint Louverture dans la révolte orchestrée par le remarquable leader. Sa victoire épique - rare, voire unique - contre l'un des pires crimes jamais commis contre l'humanité, continue d'être racontée par beaucoup gens. Toussaint, stratège et visionnaire insulaire de la Caraïbe, a vaincu l'obstiné Napoléon, un insulaire originaire de Corse. Cette victoire historique a été chantée par de grands poètes comme Aimé Césaire.

Le 1er janvier 2023, la première république noire célèbre le 219^e anniversaire de sa glorieuse indépendance. Pourtant, la Perle des Antilles se meurt.

Haïti a été obligé de payer une rançon à la France en compensation aux propriétaires d'esclaves français pour les biens perdus, sinon l'esclavage serait réimposé et Haïti envahi. En mai 2022, le New York Times a publié une série d'articles bien documentés intitulée «La Rançon : Les Milliards Perdus d'Haïti » [*The Ransom: Haiti Lost Billions*], qui raconte cette perfidie. Port-au-Prince a jusqu'à présent versé jusqu'à 115 milliards de dollars à la France, une somme faramineuse pour Haïti, une rançon qui a lourdement endetté ce pays pauvre. La mauvaise gouvernance, la corruption et les invasions s'ajoutent à un fardeau déjà insupportable pour le peuple haïtien. De plus, l'occupation militaire américaine, de 1915 à 1934, avait une grande banque de New York comme principal bailleur de fonds. En fin de compte, tous ces facteurs ne pouvaient qu'aboutir à un État défailillant alimenté pendant de nombreuses décennies par

l'adrénaline de la violence et les soubresauts de l'anarchie et du chaos. Les ravages des tremblements de terre, la déforestation massive et l'exil de ses citoyens ont aggravé le sort d'Haïti.

Tourmentée et délaissée, installée dans l'instabilité, Haïti semble proche du naufrage. La situation sécuritaire est désastreuse. La famine touche près de cinq millions de personnes. Peu après le tremblement de terre de 2010, une épidémie de choléra importée par les casques bleus de l'ONU a éclaté en Haïti alors qu'aucun cas n'y avait été détecté depuis plus d'un siècle. Face à ces accusations, le Secrétaire général des Nations Unies de l'époque, Ban Ki-moon, a eu le courage et l'intégrité de présenter des excuses officielles. Aujourd'hui, la recrudescence du choléra cause plus de morts. Le 21 décembre 2022, s'adressant au Conseil de sécurité, la Vice-Secrétaire générale des Nations Unies, Amina J. Mohammed, a déclaré qu' "Haïti se trouve dans une crise qui s'aggrave, d'une ampleur et d'une complexité sans précédent, qui suscite de graves inquiétudes".

L'un des plus grands défis est qu'une grande partie de Port-au-Prince - une capitale de près de 3 millions d'habitants - est aux mains de gangs. Leurs noms sont tirés de tragédies urbaines - *400 Mawazos*, *Chen mechan*, *Cracheurs de feu*... La liste des chefs de gangs comprend *Barbecue*, *Gaspiyai*... Leur seule motivation semble être financière et criminelle. Les gangs ont pris le pays en otage : ils tuent ; ils violent; ils volent. La violence sexuelle est le terreau d'un avenir dans lequel la société risque de manquer de cohésion.

La police est soit débordée, soit complice. L'armée haïtienne, ce souvenir macoute pas si lointain, a été démantelée par la communauté internationale dans les années 1990. Les soldats démobilisés n'ont jamais été correctement réinsérés dans la société. Le système judiciaire est moribond. À ce jour, la communauté internationale n'a pu financer que moins de 20% des besoins humanitaires actuels en Haïti, alors qu'ailleurs dans le monde, des milliards de dollars affluent généreusement pour atténuer d'autres crises humanitaires.

Haïti, le pays le plus pauvre de l'hémisphère occidental est pris dans un cauchemar récurrent, comme si le pays revivait les aventures contées dans « *Les Comédiens* », chef-d'œuvre publié par Graham Greene en 1966. Le roman, situé sous le règne de François "Papa Doc" Duvalier et ses Tontons Macoutes, explore la répression politique et le terrorisme qui sévissent en Haïti, et particulièrement à Port-au-Prince.

Cependant, Haïti ne doit pas être considéré uniquement comme une histoire tragique et brutale. Le pays de Makandal, de Toussaint et de Dessalines est doté d'une créativité magnifique et soutenu par un espoir remarquable. Haïti a toujours été culturellement brillant et intellectuellement stimulant.

L'emblématique hôtel Oloffson à Port-au-Prince attirait autrefois des groupes tels que les Rolling Stones. Par la suite, des processions infernales des Ra-Ra par le groupe de "musique racine" RAM ont envahi l'hôtel. Haïti est aussi le pays du talentueux musicien Wycleff Jean ; le groupe Tabou Combo ; ou encore l'inoubliable Jean Gesner Henry, alias Coupé Cloué ou "l'Africain", le roi du kompa mamba, un style musical entraînant répandu dans le monde entier. Écrivains, dramaturges, cinéastes, poètes, artistes, éducateurs, musiciens et artisans abondent. La superbe beauté de la campagne est louée dans les livres du neurologue, romancier et poète haïtien Jean Métellus (1937 - 2014), comme dans *Jacmel au crépuscule*. Christophe, roi tragique, est immortalisé dans un chef-d'œuvre d'Aimé Césaire, le géant littéraire de la Martinique voisine. Pendant plus d'un siècle, Haïti a aussi donné naissance à de magnifiques auteurs et poètes : Joseph Anténor Firmin, Louis Joseph Janvier, Justin Lhérisson, Jean-Price Mars, Félix Morisseau-Leroy, Charles Moravia, Frankétienne, Anthony Phelps, Dany Laferrière, Louis- Philippe

Dalembert, Edwige Danticat, René Depestre... et bien d'autres.

Les plus grandes tragédies, comme le tremblement de terre de 2010, ont certainement tué et mutilé de nombreuses personnes, détruisant les infrastructures. Mais ces drames n'ont pas ébranlé l'âme de ce pays étonnant et attachant. Comme l'intrépide femme haïtienne, Haïti reste étonnamment debout, et sa culture vibrante.

La communauté internationale, les organisations sous-régionales et régionales, les universitaires, les médias, les communicateurs, le secteur privé, la bourgeoisie compradore haïtienne : tous ont une responsabilité envers Haïti. Ce n'est pas une conversation facile. Les questions migratoires sont un sujet brûlant dans la plupart des pays occidentaux. En septembre 2021, des images de gardes américains à cheval armés de fouets repoussant des migrants haïtiens à la frontière avec le Mexique ont fait grand bruit dans le monde. Mais ces coups de fouet de l'époque de la traite des esclaves ne peuvent pas réécrire l'histoire héroïque que les Haïtiens ont rédigé avec leur sang, leur sueur, leurs larmes et leur courage. Haïti est le seul soulèvement militaire dirigé par des esclaves qui a pu renverser une puissance coloniale esclavagiste. Les Haïtiens sont des gens très courageux.

La communauté internationale a été appelée à intervenir et à combattre les gangs. Tout comme les murs en tôle ondulée des bidonvilles d'Haïti n'arrêteront pas les balles perdues, notre éloignement physique d'Haïti n'empêchera pas la tragédie de percer nos âmes et nos zones de confort. À la lumière des échecs passés, on peut honnêtement se demander si une intervention militaire étrangère en Haïti apporterait une solution durable. Dans tous les cas, l'inertie n'est pas une option. Toute intervention doit revisiter l'histoire et en tirer les leçons, donner la priorité à la sécurité, promouvoir et soutenir activement la justice tout en contribuant à renforcer la confiance et la bonne gouvernance. La situation doit être abordée dans son ensemble, sans délai.

Ce que la communauté internationale fera ou ne fera pas est d'une importance cruciale. Néanmoins, nous soutenons les citoyens haïtiens qui veulent la fin de l'anarchie et de la violence, qui veulent la justice. Pour mesurer la force et la valeur d'une famille, il faut observer la solidarité avec laquelle elle protège les plus vulnérables de ses membres. La première république noire, peut-être la plus fragile de la famille des Nations, manque de nourriture, d'eau potable, de carburant, de paix, de justice.

Nous lançons cet appel urgent : agissons maintenant, avec une nouvelle et authentique bienveillance, quels que soient les risques, et sans intentions géopolitiques individuelles. Les populations haïtiennes sont en danger. L'histoire ne sera pas tendre avec ceux qui resteront inactifs ou qui choisiront de regarder ailleurs.

Ce serait de la non-assistance à un peuple en danger.

Il est difficile d'envisager la résolution de ce nœud gordien sans intervention extérieure. Le peuple haïtien ne pourra voter et choisir librement ses dirigeants que s'il y a la sécurité.

Un membre de la famille des nations est pris en otage par les contours des injustices historiques, de la mauvaise gouvernance récurrente et de la brutalité des gangs armés: toute la famille doit intervenir pour que ce membre soit libéré des preneurs d'otages ainsi que des contingences des échecs antérieurs. Les Haïtiens voleraient de leurs ailes vers les sommets du développement humain, nous l'espérons sincèrement.

Rester les bras croisés n'est pas une option.

Rassemblons donc nos forces pour un succès en Haïti, et comme l'avait prédit Césaire, *il y aura de la place pour tout le monde au rendez-vous de la victoire.*

Sinon, nous serons tous coupables de ne pas avoir aidé ce peuple héroïque en danger.

Répondons à l'exhortation poétique de Jean Métellus. De son exil il y a quelques décennies, son poème était un beau cri, "*Au pipirite chantant*". Sa complainte n'a pas pris une ride. C'est le plaidoyer du

*« paysan haïtien qui au pipirite chantant,
méprise la mémoire et fabrique des projets
Il révoque le passé tressé par les fléaux et les fumées
Et dès le point du jour il conte sa gloire sur les galeries fraîches
des jeunes pousses »*

Nous sommes aux côtés des Haïtiens. Agissons maintenant. Pour Haïti, pour l'humanité.

(*) Signataires :

Adama Dieng, l'initiateur de cette tribune, est un ancien Secrétaire général adjoint des Nations Unies. Il a servi à l'ONU en tant qu'ancien Conseiller spécial pour la prévention du génocide et Greffier du Tribunal pénal international pour le Rwanda. Il est également un ancien membre du Conseil d'administration de l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (IDEA).

Macky Sall, Président du Sénégal, Président de l'Union Africaine.

José Ramos-Horta, Président de la République démocratique du Timor-Leste ; corécepteur du prix Nobel de la paix en 1996.

Moussa Faki Mahamat, Président de la Commission de l'Union Africaine ; Ancien Premier Ministre du Tchad.

Alpha Oumar Konaré, ancien Président du Mali; ancien Président de la Commission de l'Union africaine; ancien Président de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Goodluck Ebele Azikiwe Jonathan, ancien Président du Nigéria; Médiateur de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Catherine Samba-Panza, ancien Chef d'Etat, République Centrafricaine.

La Très Honorable Michaëlle Jean, ancienne gouverneure générale du Canada; ancienne envoyée spéciale de l'UNESCO pour soutenir les efforts de reconstruction en Haïti; ancienne Chancelière de l'Université d'Ottawa; ancienne Secrétaire générale de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).

Phumzile Mlambo-Ngcuka, ancienne Vice-Présidente de l'Afrique du Sud ; ancienne Directrice exécutive d'ONU Femmes ; Ancienne coprésidente du Groupe des Hauts fonctionnaires d'ascendance africaine des Nations Unies (UNSAG).

Epsy Alejandra Campbell Barr, ancienne Vice-Présidente du Costa Rica ; Présidente du Forum permanent des personnes d'ascendance africaine.

Graça Machel, Présidente du conseil d'administration de la Fondation Graça Machel (*Graça Machel Trust*).

Miguel Ángel Moratinos, ancien Haut représentant de l'Alliance des civilisations des Nations Unies ; ancien Président en exercice de l'OSCE ; ancien ministre espagnol des Affaires étrangères et de la Coopération.

Sir Dennis Byron, ancien Président de la Cour de justice des Caraïbes ; ancien Président du *Commonwealth Judicial Education Institute*; ancien Président du Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR); Président du Conseil de justice interne des Nations Unies.

Serge Letchimy, Président du Conseil exécutif de la Martinique et ancien membre de l'Assemblée nationale française.

Frederico Mayor, Scientifique espagnol; universitaire, homme politique, diplomate et poète; ancien Directeur général de l'UNESCO; Président de la Fondation pour une Culture de la Paix.

Mujahid Alam (Général à la retraite), Directeur du *Lawrence College*, Ghora Gali, Murree, Pakistan.

Sonia Maria Barbosa Dias, Spécialiste de l'éducation, São Paulo, Brésil.

Mbaranga Gasarabwe, ancienne Représentante spéciale adjoint de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) ; ancienne Coordonnatrice Résidente des Nations Unies au Mali; ancienne Sous-Secrétaire générale des Nations unies pour la sûreté et la sécurité.

Souleymane Bachir Diagne, Philosophe ; Directeur de l'Institut d'études africaines et professeur de français et de philosophie à l'Université de Columbia.

Andrew Thompson, Professeur d'histoire impériale mondiale à l'Université d'Oxford et professeur titulaire au *Nuffield College* d'Oxford.

Othman Mohamed, ancien Juge en chef de Tanzanie et président de la Commission d'enquête sur la mort de Dag Hammarskjöld.

Amadou Lamine Sall, Lauréat de l'édition 2018 du Prix Tchicaya U Tam'si de Poésie Africaine ; Lauréat en 1991 du Prix du rayonnement de la langue et de la littérature française, décerné par l'Académie française.

Sheila Walker, Ph. D., Auteure; Anthropologue culturelle et réalisatrice de documentaires; Directrice exécutive d'Afrodiaspora, Inc.

Jean-Victor Nkolo, ancien porte-parole de trois Présidents de l'Assemblée générale des Nations Unies ; A travaillé dans dix opérations de maintien de la paix de l'ONU, y compris en Haïti.

Euzhan Palcy, Réalisatrice, scénariste et productrice de films (Martinique, France).

Bacre Waly Ndiaye, Avocat au Barreau du Sénégal ; Ancien membre de la Commission Vérité et Justice en Haïti.

Willem Alves Dias, Monteur de films, Brésil.

René Lake, Journaliste et Expert en développement international.

Doudou Diène, Juriste sénégalais; ancien Rapporteur spécial des Nations unies sur les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée.

Ben Kioko, Juge, ancien Vice-Président de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples.

Aver-Dieng Ndaté, Avocate au Barreau de Genève, Vice-Présidente de la Conférence Africaine de la Paix.

Carol Christine Hilaria Ponder-Kone, alias CCH Ponder, Actrice et philanthrope ; Collectionneuse d'art; activiste du VIH/Sida ; co-fondatrice du musée Boribana à Dakar.